

Notice informative au Case Management

Version 2021-02

Cette fiche de renseignement contient des informations destinées aux personnes assurées chez elipsLife concernant le Case Management. elipsLife est la compagnie d'assurance qui couvre les risques d'invalidité et de décès ainsi que l'assurance collective d'indemnités journalières en cas de maladie selon la LCA et l'assurance-accidents selon la LAA.

Qu'est-ce que le Case Management?

Le Case Management est le suivi précoce et efficace de collaborateurs malades par un Case Manager fiable. L'objectif poursuivi consiste toujours à accompagner durablement une personne malade lors de son retour dans le processus professionnel ou dans la planification d'un avenir différent.

Qu'est-ce que les Case Managers?

Les Case Managers sont des spécialistes chevronnés au bénéfice d'une longue expérience dans les domaines de la médecine, des affaires sociales et du travail. Ils accompagnent des collaborateurs exclus du processus professionnel en raison d'une maladie ou d'un accident en les conseillant et en les soutenant.

Quel est le mode opératoire?

Après avoir consulté le service du personnel, le Case Manager prend contact avec vous. Lors de cette prise de contact, le Case Manager discute avec vous de votre situation personnelle et détermine le soutien qui vous sera accordé, selon vos besoins.

Suite à cette prise de contact et après en avoir discuté avec vous, les prochaines étapes prévues sont communiquées à votre employeur (par ex. visite médicale, durée approximative de l'incapacité de travail, perspectives d'avenir personnelles).

Comment mes données sont-elles traitées?

L'ensemble des informations personnelles que vous échangez avec le Case Manager sont traitées de manière confidentielle conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la protection des données. Aussi, ces informations ne sont transmises à des tiers qu'avec votre accord exprès. De la même manière, des informations ne peuvent être demandées qu'après que vous y avez consenti dans le cadre d'une procuration écrite.

Votre assurance

L'assurance est Elips Versicherungen AG, dont le siège est à Vaduz, au Liechtenstein. Les tâches administratives de la compagnie d'assurance sont effectuées par la succursale de Zurich.

Votre contact pour les cas de prestations et pour le Case Management:

elipsLife
Thurgauerstrasse 54, 8050 Zürich
T +41 44 215 45 40, fax +41 44 215 45 44
care.ch@elipslife.com